

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix sept, le quatre avril

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame pascal GOT en la salle du conseil de la mairie de Blanquefort

Date de convocation : 23 mars 2017

Etaient Présents : Mmes GOT – GUILLEN – MONSEIGNE – MM. BITEAU – CORSAN – GIRARD – LORIAUD – PLISSON – RENARD – SUBRENAT.

Délibération N°2017-01-006: Budget Annexe Cordouan Affectation du résultat 2016

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 74 703,71 € et un excédent d'investissement de 3 818,73 € ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article unique: d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice : - 50 640,64 €

B Résultats antérieurs reportés (Ligne 002 du compte administratif) : + 125 344,35 €

C Résultat à affecter = A+B: + 74 703,71 €

D Solde d'exécution d'investissement

Résultat de l'exercice : - 9 054,16 €

E Résultat antérieur R001 : 12 872,89 €

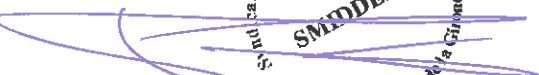
Excédent de financement = D+E 3 818,73 €

1) Report excédent en investissement R001 : 3 818,73 €

2) H report en fonctionnement R 002 : 74 703,71 €

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Blanquefort le 4 avril 2017

La Présidente


Pascale GOT

